

L'an deux mil vingt-et-six, le 23 avril à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15			
Présents : 12			
Votants : 14			
Votes	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Alexandre CHASSAT, Mme Noémie CHARTRIN, M. Vincent CERISIER, Mme Emmanuelle FAUTREL, M. Bruno MARTIN, Mme Émilie BORGET, M. Alexis BERJONNEAU, Mme Valérie SPOTO, M. Stéphane THOULISSE.

Étaient excusés : M. Aurélien THABUTEAU, Mme Cindy VILLEMOND, Mme Aurore GERMANEAU.

Étaient absents :

Procurations :

M. Aurélien THABUTEAU donne procuration à Mme Noémie CHARTRIN ;
Mme Cindy VILLEMOND donne procuration à Mme Gisèle THEUTTHOUNE

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Désignation de représentant au sein du Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse (SYAGC)

Considérant qu'à la suite des élections municipales du Conseil Municipal en date du 15 mars 2026 et de l'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026, il convient de désigner les délégués au sein du Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse (SYAGC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

1 délégué titulaire : **Christophe LEFOULON**

1 délégué suppléant : **Emmanuelle FAUTREL**

Fait à ANTIGNY, le 24 avril 2026

La secrétaire de séance,
Noémie CHARTRIN



Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

téléphone : 05.49.48.04.49

mairie@antigny86.fr

086-218600062-20260423-23042026_23-DE
Reçu le 04/05/2026